



*Projet de politique  
familiale municipale  
de la MRC de Maskinongé*

---

*Document de consultation*

*Septembre 2005*

## *Comité d'élaboration de la politique familiale*

Caroline Viviers	Parent
Nathalie Pépin	Maison de la Famille du bassin de Maskinongé
Kathya Paquin	représentante des maires
France Gravel	CPE Gribouillis
Linda Garon	Centre de santé et des services sociaux
Michel Thibeault	Ateliers « Papa pour la vie »
Patrice Duhaim	Parent et travailleur de rue
Lynda Chabot	CDC
Denis McKinnon	Responsable du projet
Christiane Gallo	Coordonnatrice du comité

Se sont ajoutées au comité occasionnellement, en référence ou en consultation, les personnes suivantes: Solange Masson, Josée Bellemare, Anne-Marie-Lafontaine, Lucie Rocheleau, Éric Bellemare, Laurent Robitaille Alide Lessard, Thérèse Savoie, Lyse Beaudoin, Martine Champagne et Céline Lemay.

### *La démarche*

Par le biais de cette politique familiale, la MRC, en partenariat avec les organismes du milieu, entend mettre en place des mesures concrètes qui auront pour effet de faciliter la vie des familles vivant sur le territoire et d'encourager les jeunes familles à venir s'établir chez nous.

Pour préparer le projet de politique familiale, le Comité s'est appuyé sur différents éléments : il a tenu compte des actions actuelles des municipalités et des organismes partenaires; il a intégré à sa réflexion les enjeux jugés les plus pertinents qui se dégageaient des sondages sur les besoins des familles et enfin, il a considéré les principales données statistiques se rapportant aux familles.

Les mesures ou actions présentes sur le territoire ont d'abord été répertoriées et sont présentées par secteur d'intervention suivi des enjeux, des objectifs principaux et des pistes de solutions proposées.

Ces objectifs seront bonifiés en tenant compte des résultats de la consultation publique portant sur le présent document.

**Pour compléter la démarche d'implantation de la politique, la MRC et chacune des municipalités réaliseront un plan d'action et un échéancier de réalisations.**

## *Table des matières*

Comité d'élaboration de la politique.....	2
Table des matières .....	3
Contexte et historique.....	4
Définition et fonctions de la famille .....	5
Les principes directeurs .....	6
Objectifs généraux de la politique .....	7
Les enjeux généraux de la politique .....	7
Les cibles d'intervention de la politique.....	7
Portrait général de la MRC .....	8
MRC de Maskinongé la carte des municipalités .....	9
TABLEAUX .....	10
<i>Taille des municipalités</i>	
<i>Pourcentage des personnes sous-scolarisées</i>	
<i>Population selon le groupe d'âge</i>	
Portrait des municipalités de la MRC.....	11
La scolarité .....	14
Le travail .....	15
Caractéristiques familles .....	16
<b>LES FAMILLES ET LES CIBLES D'INTERVENTION</b>	
L'accueil et le sentiment d'appartenance.....	18
La circulation de l'information .....	19
L'habitation .....	20
Le transport.....	21
L'organisation quotidienne .....	22
Les services de gardes à l'enfance et les organisation communautaires et familles .....	23
Les loisirs, les sports et la culture .....	25
Les adolescents et les relations intergénérationnelles.....	27
Environnement et urbanisme .....	29
La santé et la sécurité.....	31
Prévention de l'analphabétisme .....	32
Références et bibliographie.....	33
Questions .....	34

## *Contexte et historique*

### *Au niveau du Québec...*

Au cours des dernières décennies, la société québécoise a été marquée par de nombreuses transformations majeures. La majorité des femmes et des hommes sont actifs sur le marché du travail et cette réalité est là pour durer. Actuellement, les femmes sont présentes sur le marché du travail presque à parité avec les hommes. Tant les hommes que les femmes doivent et veulent exercer le double rôle de travailleur ou de travailleuse et de membre d'une famille qui assume les responsabilités et les obligations qui y sont rattachées. Un bon nombre connaîtront plusieurs parcours familiaux au cours de leur vie. La monoparentalité, la garde partagée et la recomposition des familles, notamment, complexifient l'organisation de la vie familiale et du travail.

« Dans les années 80, le Gouvernement du Québec réalisait une consultation publique sur la politique familiale. C'est à cette occasion que l'idée d'une politique familiale municipale fut évoquée. En effet, lors de cette consultation, les municipalités furent interpellées pour désigner, au sein de leur conseil, une personne élue "responsable des questions familiales". Cette suggestion, du directeur général de la Fédération des Unions de Familles, faisait partie du mémoire que l'organisme déposait à la consultation. Par cette nomination, il était souhaité que la personne responsable des questions familiales, devant tout projet porté devant le conseil municipal, se pose la question suivante :

« Quel sera l'impact de ce projet sur le vécu des familles? »  
Ce qu'il y avait alors de différent, voire de neuf, dans le discours en faveur d'une politique familiale, était le fait que l'on s'adressait au palier de gouvernement local pour piloter une politique familiale et que cette dernière trouverait son application au niveau local, niveau d'action où il est plus facile pour les familles d'être des partenaires du développement de leur milieu de vie. Quelque temps après les consultations, de nombreuses demandes d'information, voire des intentions de municipalités de procéder à une telle désignation d'un responsable des questions familiales proviennent de plusieurs milieux municipaux. Ce fut l'élément déclencheur en faveur d'une politique familiale municipale et, subséquemment, de la venue du véhicule de promotion de cette politique, le " Carrefour action municipale et famille ", en 1989.

### *Au niveau de la MRC de Maskinongé...*

Le projet de politique familiale pour la MRC de Maskinongé s'inscrit dans un contexte où on reconnaît de plus en plus aux municipalités une responsabilité importante dans le mieux-être des familles.

En 2002, dans l'élaboration de la mise en œuvre de son Pacte rural, la MRC de Maskinongé avait inscrit la mise en place d'une politique familiale.

En novembre 2003, la municipalité de Sainte-Ursule demande que la MRC de Maskinongé prenne conscience des préoccupations familles par une résolution en faveur d'une politique familiale.

Au cours de l'année 2004, la MRC passait à l'action et recevait du ministère de l'Emploi, de la solidarité sociale et de la famille dans le cadre du programme de Soutien aux municipalités et aux MRC désireuses de se doter d'une politique familiale, une aide financière de 42 000\$ pour l'élaboration et l'adoption d'une politique familiale municipale pour la MRC de Maskinongé. La CDC a été désignée à agir comme mandataire du projet. Dès lors celle-ci mis en place un comité de travail pour l'élaboration de la politique et fit l'embauche d'une personne pour coordonner le projet.

## *La définition et les fonctions de la famille*

Pour définir la famille le comité élargi constitué de représentants de différents milieux s'est réuni pour étudier différentes définitions.

Définir la famille aujourd'hui n'est pas simple compte tenu de l'évolution constante de la famille et de ses différents modèles.

La famille étant la cellule de base de notre société, elle est un lieu privilégié d'apprentissage et de socialisation où il fait bon grandir et s'épanouir, où l'on retrouve une relation parent/enfant et/ou intergénérationnelle se traduisant par différents modèles. C'est là où l'éducation commence, où nos valeurs morales se forment, où l'on se sensibilise à notre environnement, à la vie, à l'amour.

Le comité pour l'élaboration de la politique familiale pour la MRC de Maskinongé définit donc « la Famille » comme étant:

**« Toute association de deux personnes ou plus liées entre elles par les liens de consentement mutuel, par la naissance, par l'adoption, par la recomposition familiale ou par le placement et qui, ensemble, assument la responsabilité familiale de diverses fonctions tout au long de la vie. »**

La famille est en constante évolution mais les liens d'attachement, les relations entre les générations, les liens de parenté, la mémoire familiale ne perdent rien de leur essence.

De manière générale, la famille continue d'afficher une ou plusieurs des fonctions suivantes :

- Transmission de la vie
- Transmission des valeurs
- Transmission des connaissances et de la culture
- Satisfaction des besoins affectifs, sociaux, physiques, économiques, intellectuels, spirituels, etc.
- Soutien réciproque de ses membres

## *Les principes directeurs*

Trois grands principes directeurs doivent être pris en considération dans chacune des cibles d'intervention visées par la politique.

### **L'accessibilité**

L'accessibilité représente un enjeu majeur pour toutes les familles. Il ne suffit pas d'offrir des services, des activités ou des équipements sur le territoire, il faut également s'assurer que l'ensemble des familles pourra en profiter. Les horaires, la tarification, la diversité des options, **l'information**, la sécurité peuvent en favoriser ou en réduire l'accessibilité.

### **La concertation**

Par sa politique familiale, la MRC entend convier l'ensemble des acteurs à participer à sa réalisation. L'atteinte des objectifs de cette politique sollicite la concertation et la collaboration : des maires, des conseillers municipaux, des employés municipaux, de tous les organismes et regroupements des différents secteurs qui rejoignent des familles dans leurs activités, des individus qui oeuvrent au niveau des familles et bien sûr, **les familles**.

***Cette concertation doit se faire dans le respect de l'autonomie, des compétences, de même que des ressources propres à chaque acteur.***

### **L'équité**

« L'équité sociale est un principe moral et éthique qui incite les services publics à s'assurer que les pratiques et les modalités qui s'y rattachent n'auront pas d'effets d'exclusion à l'égard des membres de la famille, de groupes ou d'individus de la communauté qu'ils desservent. » Compte tenu des grandes inégalités que l'on constate à travers le territoire, inégalités de revenus ou de niveau de scolarisation, il nous apparaît essentiel d'avoir un souci d'équité dans l'élaboration de tout plan d'action.

## *Les objectifs généraux de la politique*

- Offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles
- Favoriser l'établissement de nouvelles familles
- Fournir à l'administration municipale et à ses partenaires des orientations afin de penser et agir en fonction des familles

## *Les enjeux généraux*

- L'accueil et le sentiment d'appartenance
- La circulation et l'accessibilité de l'information
- La promotion et diversité des activités sportives et culturelles

## *Les cibles d'intervention de la politique*

Le projet de politique identifie les cibles d'intervention suivantes :

**L'accueil et le sentiment d'appartenance, la circulation de l'information, la prévention de l'analphabétisme, l'habitation, le transport, l'organisation quotidienne, les services de garde à l'enfance et les organismes communautaires familiaux, les loisirs, les sports et la culture, les adolescents et les relations intergénérationnelles, la santé et la sécurité, l'environnement.**

## *Portrait général de la MRC de Maskinongé*

### *Le territoire*

Située dans la partie ouest de la région de la Mauricie, la MRC de Maskinongé a acquis une nouvelle configuration de ses frontières par l'ajout de cinq municipalités en 2002, ce qui porte sa superficie à 2 479 kilomètres carrés. Elle regroupe maintenant 17 municipalités.

Le territoire de la MRC de Maskinongé couvre 6,3% de la superficie totale de la Mauricie. Ses 35 595 résidants (2003) se répartissent sur le territoire selon une densité moyenne de 15,0 habitants au kilomètre carré.

### *La population*

***Le recensement du Canada de 2001***, concernant la MRC de Maskinongé, nous laisse entrevoir un début de décroissance, au niveau de la population. Entre 1996 et 2001 elle a diminué de 0,6%. ***Les perspectives démographiques annoncent une variation de – 3,5% pour les 20 prochaines années.***

Une population de plus en plus vieillissante est sûrement un facteur important de cette chute de la population dans certaines municipalités, de même qu'un exode des jeunes.

À l'intérieur de la MRC, la population est surtout concentrée dans le sud et l'est, dans l'axe des autoroutes 40 et 55. Louiseville, Yamachiche et Maskinongé, au sud, de même que Saint-Boniface et Saint-Étienne-des-Grès, à l'est, regroupent plus de la moitié de la population totale (58%).

### *La structure de la population*

En 2001, la répartition de la population de la MRC de Maskinongé, par groupe d'âge, ne suivait pas la même tendance que la province. En effet, la proportion de gens âgés (65 ans et plus) était plus forte dans notre MRC qu'au Québec.

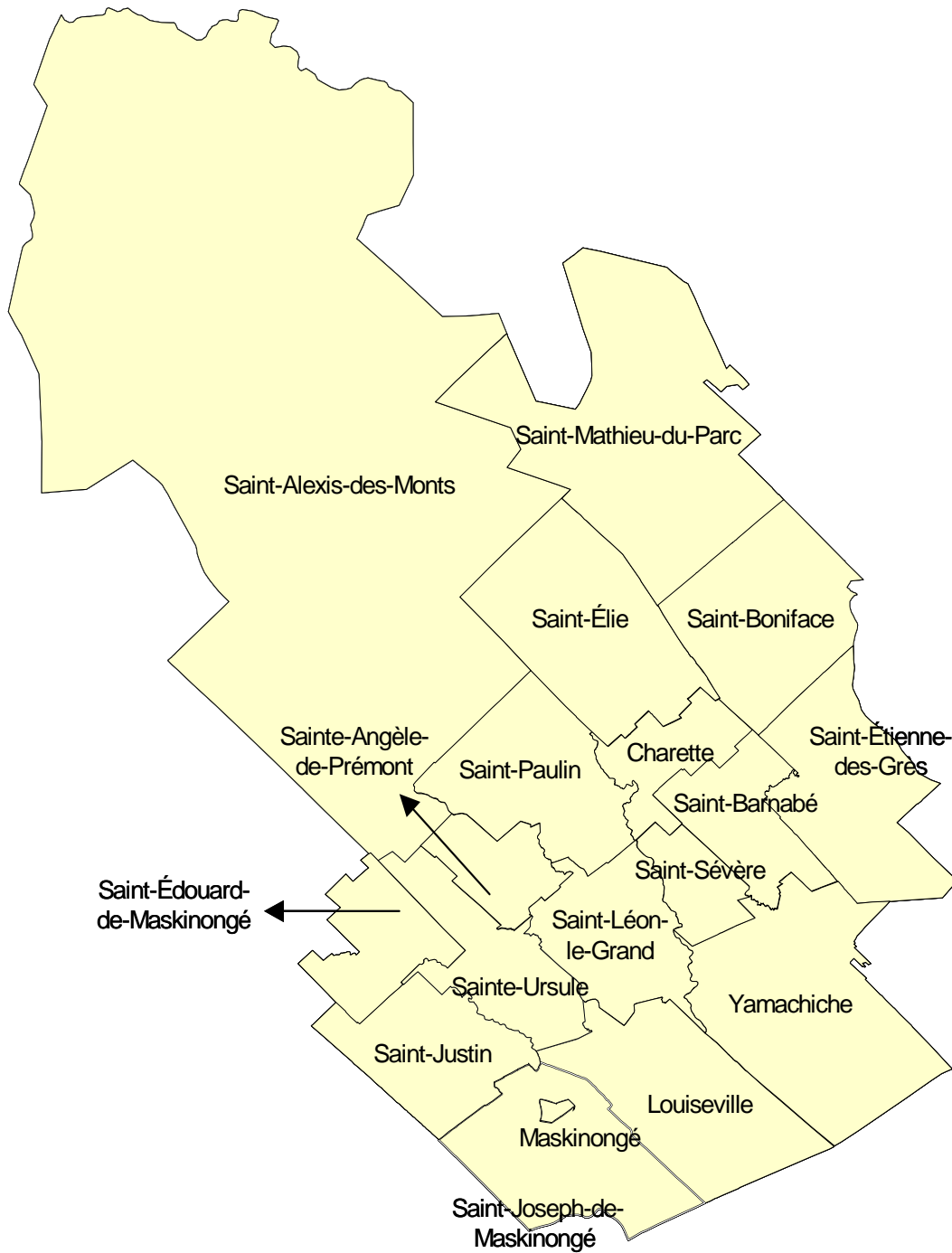
À l'inverse, les moins de 15 ans étaient en plus grande proportion au Québec que dans notre MRC. Les municipalités où le vieillissement se fait le plus sentir sont Louiseville et Saint-Sévère. D'autre part, les plus jeunes municipalités semblent être Saint-Léon-le-Grand, Saint-Étienne-des-Grès, Yamachiche et Saint-Boniface. Ce sont les seules municipalités de la MRC où l'âge médian est inférieur à 40 ans.

***L'âge médian pour la MRC en 2004 est de 42 et l'âge modal (l'âge où ils sont le plus nombreux) est 46 ans.*** (Institut de la statistique du Québec)



# *MRC Maskinongé*

## *La carte des municipalités*



## Taille des municipalités

Municipalité	Population
St-Sévère	337
St-Angèle-de-Prémont	631
St-Édouard-de-Maskinongé	730
Charette	941
St-Léon-le-Grand	966
St-Justin	1 086
Maskinongé	2 208
St-Barnabé	1 243
St-Mathieu-du-Parc	1 266
Ste-Ursule	1 462
St-Élie	1 541
St-Paulin	1 576
Yamachiche	2 631
St-alexis-des-Monts	2 909
St-Étienne-des-Grès	3 833
St-Boniface	3 998
Louiseville	7 622

## Pourcentage des personnes faiblement scolarisées

St-Mathieu-du-Parc	12,3%
Charette	14,4%
St-Boniface	15,9%
St-Étienne-des-Grès	16,0%
St-Barnabé	21,2%
Ste-Ursule	21,5%
Maskinongé	22,6%
Yamachiche	22,7%
St-Élie	23,2%
St-Léon-le-Grand	25,5%
Louiseville	26,1%
St-Justin	28,3%
St-Édouard	29,1%
St-Paulin	30,4%
St-Sévère	31,5%
St-Alexis-des-Monts	32,7%
Ste-Angèle-de-Prémont	36,6%

Population selon le groupe d'âge, sexes réunis, MRC de Maskinongé

Source: Statistique Canada, Division de la démographie, Estimations de la population , 2004.

	2000	2001	2002	2003	2004	Variation 2004\2000
Tous âges	35 474	35 6443	35 611	35 569	35 597	0,3
0-14 ans	5 330	5 469	5 370	5 258	5 216	-2,1
15-24 ans	4 487	4 453	4 386	4 344	4 236	-5,6
25-34 ans	3 638	3 594	3 530	3 529	3 560	-2,1
<b>35-44 ans</b>	<b>6 189</b>	<b>6 304</b>	<b>6 127</b>	<b>5 767</b>	<b>5 565</b>	<b>-10,1</b>
<b>45-54 ans</b>	<b>5 672</b>	<b>5 952</b>	<b>6 058</b>	<b>6 232</b>	<b>6 370</b>	<b>12,3</b>
<b>55-64 ans</b>	<b>4 2767</b>	<b>4 478</b>	<b>4 657</b>	<b>4 907</b>	<b>5 057</b>	<b>18,3</b>
65-74 ans	3 330	3 093	3 116	3 119	3 137	-5,8
75 ans et plus	2 252	2 300	2 367	2 413	2 456	-3,8

## *Portrait des municipalités de la MRC de Maskinongé*

### **Saint-Léon-le-Grand**

Population 2001: 970 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 12,9 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 8,0 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 9,6 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 25,5 %  
 Taux d'inoccupation: 29,7 %  
 Taux de chômage: 13,5 %  
 Revenu per capita: 17 711 \$

### **Saint-Alexis-des-Monts (Paroisse)**

Population 2001: 925 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 14,1 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 14,6 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 6,7 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 32,5 %  
 Taux d'inoccupation: 42,2 %  
 Taux de chômage: 20,8 %  
 Revenu per capita: 18 387 \$

### **Saint-Édouard-de-Maskinongé**

Population 2001: 730 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 15,1 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 12,4 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 14,3 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 29,1 %  
 Taux d'inoccupation: 48,3 %  
 Taux de chômage: 19,4 %  
 Revenu per capita: 19 843

### **Saint-Justin**

Population 2001: 1090 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 17,9 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 10,7 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 2,9 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 28,3 %  
 Taux d'inoccupation: 36,9 %  
 Taux de chômage: 7,6 %  
 Revenu per capita: 18 823 \$

### **Saint-Sévère**

Population 2001: 335 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 20,9 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 9,0 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 14,3 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 31,5 %  
 Taux d'inoccupation: 40,4 %  
 Taux de chômage: 0,0 %  
 Revenu per capita: 22 054 \$

### **Saint-Alexis-des-Monts (Centre-ville)**

Population 2001: 1960 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 16,6 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 13,3 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 18,0 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 32,6 %  
 Taux d'inoccupation: 42,1 %  
 Taux de chômage: 13,3 %  
 Revenu per capita: 19 599 \$

### **Sainte-Ursule**

Population 2001: 1460 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 15,8 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 11,1 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 13,6 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 21,5 %  
 Taux d'inoccupation: 43,3 %  
 Taux de chômage: 5,1 %  
 Revenu per capita: 21 786 \$

### **Sainte-Angèle-de-Prémont**

Population 2001: 635 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 15,7 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 16,1 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 14,7 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 36,6 %  
 Taux d'inoccupation: 55,4 %  
 Taux de chômage: 11,1 %  
 Revenu per capita: 18 282 \$

**Saint-Barnabé**

Population 2001: 1240 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 15,7 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 11,7 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 10,4 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 21,2 %  
 Taux d'inoccupation: 39,2 %  
 Taux de chômage: 9,1 %  
 Revenu per capita: 24 792 \$

**Saint-Élie**

Population 2001: 1540 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 14,6 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 12,2 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 15,6 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 23,2 %  
 Taux d'inoccupation: 47,9 %  
 Taux de chômage: 11,1 %  
 Revenu per capita: 20 140 \$

**Yamachiche (Village)**

Population 2001: 1200 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 15,4 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 12,5 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 19,4 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 21,8 %  
 Taux d'inoccupation: 42,3 %  
 Taux de chômage: 4,4 %  
 Revenu per capita: 24 980

**Maskinongé**

Population 2001: 2210 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 15,4 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 10,4 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 16,7 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 27,6 %  
 Taux d'inoccupation: 38,9 %  
 Taux de chômage: 11,1 %  
 Revenu per capita: 21 199

**Saint-Paulin**

Population 2001: 1575 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 17,8 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 11,3 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 13,5 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 30,4 %  
 Taux d'inoccupation: 46,6 %  
 Taux de chômage: 9,2 %  
 Revenu per capita: 18 143 \$

**Saint-Mathieu-du-Parc**

Population 2001: 1265 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 15,0 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 13,8 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 7,7 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 12,3 %  
 Taux d'inoccupation: 41,8 %  
 Taux de chômage: 12,2 %  
 Revenu per capita: 23 959 \$

**Yamachiche (Centre-ville)**

Population 2001: 1395 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 6,8 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 6,5 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 9,9 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 23,9 %  
 Taux d'inoccupation: 33,9 %  
 Taux de chômage: 2,7 %  
 Revenu per capita: 22 306 \$

**Saint-Étienne-des-Grès**

Population 2001: 3830 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 9,7 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 6,9 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 14,2 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 16,0 %  
 Taux d'inoccupation: 37,5 %  
 Taux de chômage: 7,3 %  
 Revenu per capita: 22 942 \$

**Charette**

Population 2001: 940 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 14,4 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 12,8 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 18,2 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 14,4 %  
 Taux d'inoccupation: 33,1 %  
 Taux de chômage: 8,9 %  
 Revenu per capita: 21 415 \$

**Saint-Boniface (Secteur nord)**

Population 2001: 1635 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 11,0 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 9,2 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 10,3 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 19,2 %  
 Taux d'inoccupation: 33,9 %  
 Taux de chômage: 8,4 %  
 Revenu per capita: 25 009 \$

**Saint-Boniface (Secteur sud)**

Population 2001: 2310 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 11,0 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 7,8 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 10,0 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 13,2 %  
 Taux d'inoccupation: 37,6 %  
 Taux de chômage: 3,5 %  
 Revenu per capita: 28 577 \$

***Louiseville*****Secteur ouest**

Population 2001: 2000 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 13,0 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 11,5 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 17,6 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 20,6 %  
 Taux d'inoccupation: 34,0 %  
 Taux de chômage: 7,8 %  
 Revenu per capita: 25 029 \$

**Est**

Population 2001: 1520 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 10,9 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 8,9 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 9,6 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 19,9 %  
 Taux d'inoccupation: 29,2 %  
 Taux de chômage: 6,4 %  
 Revenu per capita: 23 398 \$

***Centre-ville nord***

Population 2001: 2065 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 21,5 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 22,6 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 23,1 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 34,5 %  
 Taux d'inoccupation: 46,2 %  
 Taux de chômage: 14,7 %  
 Revenu per capita: 19 176 \$

**Centre-ville sud**

Population 2001: 1580 personnes  
 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus: 20,9 %  
 Pourcentage des personnes vivant seules: 19,6 %  
 Pourcentage des familles monoparentales: 23,4 %  
 Pourcentage des personnes ayant moins de neuf ans de scolarité: 27,6 %  
 Taux d'inoccupation: 46,2 %  
 Taux de chômage: 9,5 %  
 Revenu per capita: 24 586 \$

## *La scolarité*

### **Deux commissions scolaires se partagent le territoire.**

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy pour les municipalités suivantes: Louiseville, Ste-Angèle-de-Prémont, St-Édouard-de-Maskinongé, St-Justin, St-Léon-le-Grand, St-Sévère, Ste-Ursule, Yamachiche, Ste-Étienne-des-Grès.

Et la Commission scolaire de l'Énergie pour les municipalités de St-Alexis-des-Monts, St-Barnabé, St-Paulin, St-Élie, St-Mathieu-du-Parc, Charette et St-Boniface.

Au niveau des établissements scolaires, La MRC est desservie par un total de 18 écoles primaires et 2 écoles secondaires (une à Louiseville et l'autre à Saint-Alexis-des-Monts). Ces écoles sont réparties dans 15 municipalités du territoire. (2002)

La formation professionnelle est implantée au pavillon d'ébénisterie du CFP Qualitech dans des locaux de l'école l'Escale . La formation générale des adultes est offerte à l'école St-Louis à Louiseville.

De plus, une maison familiale rurale (MFR) sera implantée à St-Alexis-des-Monts.

La MFR est une école qui permet aux adolescents de réussir autrement puisque l'enseignement est basé sur une alternance entre des cours théoriques et des stages en milieu de travail.

**Le tiers de la population (33,9%) des personnes âgées entre 20 et 64 ans ne possède pas de diplôme de cinquième secondaire. La cohorte des personnes entre 45 et 64 ans se retrouve en plus grande proportion dans cette catégorie soit 40,2%.**

La scolarité des personnes âgées entre 20 et 64 ans relève un déficit constant comparée à la scolarité de la population de la Mauricie.

Source : compilation spéciale Emploi-Québec, recensement 2001

*La fermeture de certaines écoles résultant de la diminution de la clientèle d'âge scolaire, le transport scolaire d'élèves sur une grande distance, l'analphabétisme et le taux de décrochage sont les principaux enjeux pour les familles de la MRC concernant l'éducation. Pour ces raisons, bien que l'éducation ne soit pas parmi les champs d'intervention municipale, le comité juge nécessaire d'inclure la prévention de l'analphabétisme dans les cibles d'interventions du projet de politique familiale municipale.*

## *Le travail*

La MRC se caractérise par la présence d'un tissu industriel important. Le secteur du meuble, en forte croissance depuis le milieu des années 90, emploie plus de 2 250 travailleurs. La transformation alimentaire et le secteur du vêtement constituent d'autres bassins d'emplois majeurs du territoire. Le secteur tourisme, pour sa part, dénote un fort potentiel de croissance, avec une offre touristique de plus en plus diversifiée.

### **Par ailleurs, l'agriculture demeure un secteur économique très fort dans la MRC**

L'agriculture occupe 21,8% de la superficie totale du territoire de la MRC. Étant donné la richesse du sol de la vallée du Saint-Laurent, c'est donc logiquement la partie sud de la MRC qui regroupe le plus important nombre de producteurs.

Selon statistique Canada, 564 fermes furent recensées en 2001 sur le territoire.

Les statistiques sur le capital agricole, datant du recensement de 1996 démontrent que la MRC possède des fermes plus grandes que la moyenne québécoise.

La spécialité demeure la production laitière.

**Le secteur tertiaire** soit le commerce de gros et détail, la finance et les services immobiliers, les soins de santé et de l'enseignement, les services commerciaux et les autres services, demeure le secteur **où la population active expérimentée se retrouve en plus importante proportion.**

**Hors, les emplois dans le secteur des services sont ceux qui représentent le plus les horaires atypiques.**

Cette contrainte nécessite de la part des parents –travailleurs une bonne dose de flexibilité dans l'organisation familiale, de plus, l'extension des heures d'ouverture de certains commerces favorisent la prolifération de ces horaires atypiques, qui créent, en retour, de nouveaux besoins en services de garde.

*La tension et les contraintes exercées par le temps de travail entraînent des impacts négatifs sur le temps familial : soucis d'organisation, manquent de temps pour les enfants, stress, irritabilité, culpabilité, insatisfaction, etc. Les parents ont l'impression de s'occuper de leurs enfants à la hâte, ce qui suscite chez eux un fort sentiment de culpabilité.*

## CARACTÉRISTIQUES FAMILLES

*La population et les familles de la MRC en chiffres  
selon recensement statistiques Canada de 2001*



***Nombre de familles total : 10 220***

### *Nombre de familles par municipalité*

St-Mathieu-du-Parc	390
St-Élie	480
St-Étienne-des-Grès	1 130
St-Boniface	1 140
Charette	275
Louiseville	2 140
St-Alexis-des-Monts	910
Yamachiche	765
St-Paulin	445
Ste-Ursule	440
St-Barnabé	335
Maskinongé	690
St-Justin	345
St-Léon-le-Grand	360
St-Édouard	210
Ste-Angèle-de-Prémont	170
St-Sévère	100



## Caractéristiques familles

- ⇒ Nombre de familles comptant un couple marié : 6145
- ⇒ Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple marié : 2,9
- ⇒ Nombre de familles comptant un couple en union libre : 2645
- ⇒ Nombre de personnes dans les famille comptant un couple en union libre : 2,9
- ⇒ **Nombre de familles monoparentales : 1425**
- ⇒ Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales : 2,4
- ⇒ Nombre de familles monoparentales où le parent est de sexe féminin : 1065
- ⇒ Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin : 2
- ⇒ **Nombre de familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin : 370**
- ⇒ Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales où le parent est de sexe masculin : 2
- ⇒ **Revenu médian des familles – Toutes les familles de recensement : 43 675\$**
- ⇒ Revenu médian des familles - familles comptant un couple : 46 599\$
- ⇒ Revenu médian des familles – Familles monoparentales : 27 299\$

**Le revenu médian des familles de la MRC ( toutes familles de recensements) est inférieur de 13% comparé au revenu médian des familles québécoises.**

**Pour près de 25% des familles monoparentales, le parent est de sexe masculin**

Structure familiale	MRC Maskinongé		Var % 1991-2001
	1991	2001	
Total des familles	9 815	10 450	+ 6,5%
Familles couples mariés	7 190	6 235	- 13%
Familles couple union libre	1 420	2 710	+ 90%
Monoparentales hommes	255	370	+ 45%
Monoparentales femmes	950	1 135	+ 19%

## *Les familles et les cibles d'intervention de la politique L'accueil et le sentiment d'appartenance*

**Accueillir la famille** pour les municipalités, c'est concevoir des programmes de loisirs diversifiés, des transports adéquats, des lieux de rassemblements confortables, aptes à correspondre aux besoins différents des adultes et des enfants. **Accueillir** c'est penser à l'aménagement de parcs avec des jeux, à des programmes éducatifs et récréatifs porteurs de valeurs et facilitant la vie familiale. C'est aussi faire équipe avec la famille pour développer des services en lien avec ses besoins.

**Accueillir** c'est développer une pensée et un agir où la famille reste présente dans toutes ses composantes pour orienter les actions et les décisions.

**Accueillir** pour les municipalités c'est être fier de partager avec les nouveaux arrivants ce que l'ont est, notre histoire et nos actions.

<i>Principaux enjeux et besoins exprimés</i>	<i>Objectif général et pistes de solutions proposées</i>
<p>Manque d'implication des parents dans l'organisation et l'animation dans les municipalités;</p> <p>Méconnaissance de l'histoire du territoire;</p> <p>Peu d'activités d'accueil aux nouveaux-arrivants.</p>	<p><b>Faciliter le développement d'un sentiment d'appartenance des familles dans leur milieu.</b></p> <p>Stimuler l'implication des familles dans l'organisation et l'animation dans leur municipalité;</p> <p>Encourager les activités et les événements permettant aux familles de se rencontrer et de créer des liens;</p> <p>Faire connaître l'histoire de notre territoire( par le biais de l'école ou autre);</p> <p>Souligner de façon spéciale l'arrivée de nouvelles familles;</p> <p>Développer des outils pour les nouveaux arrivants : dépliants, visite d'un conseiller, politique d'accueil.</p>

## *La circulation de l'information*

L'information est une condition première à l'utilisation des services, à la fréquentation des équipements, à la participation à la vie municipale. Il existe une quantité importante d'activités et d'organismes qui visent directement ou indirectement les familles de différents secteurs tel la santé et les services sociaux, l'éducation, les services de garde, le milieu communautaire et municipal mais souvent méconnus les uns des autres. Dans ce contexte, il demeure difficile pour les familles d'avoir facilement le portrait juste et complet des ressources disponibles dans leur milieu de vie local. Une politique familiale passe donc obligatoirement par l'accès des familles à l'information relative aux ressources existant dans leur environnement.

Le faible niveau de scolarité de certains parents peut limiter leur accès à l'information, un problème particulièrement criant dans le cas des nouvelles technologies de l'information. Il faut donc s'assurer que nos moyens de communication soient diversifiés.

Sur le territoire de notre MRC l'information circule par le biais de plusieurs journaux locaux :

L'Écho	Le Ça parle au diable
Les bulletins municipaux	Le Site web de la MRC,
La gazette Mauricienne	Le MRC de Maskinongé
L'hebdo St-Maurice	le site Web de la MRC et de quelques municipalités

Et bientôt une radio communautaire pour la MRC de Maskinongé. Les studios de la future station seront situés dans l'ancien presbytère de Saint-Léon-le-Grand et un réémetteur sera localisé au garage municipal de St-Alexis-des-Monts. La population découvrira une programmation variée à saveur locale et régionale.

<i>Principaux enjeux et besoins exprimés</i>	<i>Objectif général et pistes d'actions</i>
Manque de diversité dans les moyens de promotion et d'information ; L'information circule difficilement; Méconnaissance des activités existantes.	<b><i>Permettre aux familles de connaître les sources d'information sur les ressources qui s'offrent à elles sur le territoire.</i></b> Donner une visibilité aux organismes socio-communautaires lors d'événements spéciaux; Diffuser un calendrier d'événements spéciaux, d'activités de formation, d'éducation populaire, de spectacles etc.

## L'habitation

Pour encadrer la construction résidentielle, les municipalités disposent de nombreux pouvoirs qui leur sont conférés dans les lois municipales et dont elles peuvent user avant d'autoriser un projet, de façon à en assurer la qualité. Tout ce qui rend un ensemble résidentiel habitable et sécuritaire pour les familles.

La MRC voit à l'application des programmes de rénovation de logements mis sur pied par la Société d'habitation du Québec.

*« L'accessibilité du logement ne va pas de soi pour toutes les familles. La capacité des familles à se payer des logements de qualité et répondant à leurs besoins, constitue un enjeu majeur pour les familles locataires. Il faut ajouter en complément à cet état de situation, la difficulté, voire l'impossibilité, des jeunes familles à accéder au statut de propriétaire en raison de leur précarité financière.*

*À ces difficultés économiques se superpose le phénomène de discrimination à l'égard de certaines familles locataires, sur la base du niveau et de la sources des revenus, de l'appartenance ethnique, de l'âge des parents et des enfants, du type de famille et du nombre d'enfants. »conseil de la famille et de l'enfance le rapport 2003-2004*

### Sur le territoire :

*Selon recensement Statistiques Canada 2001*

- *Nombre de logements loués : 3 505*
- *Paiements mensuels bruts moyens pour les logements loués : 385\$*
- *Nombre de logements occupés par le propriétaire : 10 495*
- *Paiements mensuels bruts moyens pour les logements occupés par le propriétaire : 502\$*
- *valeur moyenne des logements : 73 925*
- *Valeur moyenne des maisons unifamiliales (2004) : 66 430\$*
- *Taux de taxation moyen par 100,000\$ d'évaluation : 1,01 (2002)*
- *Nombre de logements sociaux (HLM) :305*
- *(HLM) familles: 44                      personnes âgées: 231*

<b>Principaux enjeux et besoins exprimés</b>	<b>Objectif général et Pistes de solutions proposées</b>
<p>Manque de HLM, pour les familles;            Manque de logement de 5 appartements et plus et premier plancher;            Logements à prix abordable deviennent très coûteux parce que mal isolés;            Discrimination envers les familles ayant des enfants;            Manque de connaissance des programmes disponibles Ex : Accèslogis            Augmentation du prix des maisons.</p>	<p>Contribuer à l'amélioration des conditions de logement des familles sur l'ensemble du territoire;</p> <p>Diffuser une liste de logements disponibles;            faciliter l'accès à la propriété aux familles par des subventions ou des exemptions de taxes;            Établir des mesures de contrôle : prix de loyer, salubrité etc.</p>

## *Le transport*

**Le transport collectif, les pistes cyclables, la circulation piétonnière, la circulation automobile sont autant de formes de transport qui demandent à être planifiées en tenant compte des familles.**

### *Sur le territoire :*

La grande majorité des habitants du territoire de la MRC utilisent l'automobile comme moyen principal de transport pour le travail et pour combler leurs besoins essentiels. Le covoiturage ainsi que le vélo constituent les habitudes de 30% de la population.

La MRC est doté d'un service de transport de personnes handicapées admissibles au programme gouvernemental.

<i>Principaux enjeux et besoins exprimés</i>	<i>Objectifs généraux proposés</i>
<p>Méconnaissance du service de transport collectif;</p> <p>Transport collectif peu adapté aux besoins des familles;</p> <p>Les jeunes sont limités dans leur choix d'activités par manque de transport;</p> <p>Non respect des limites de vitesse dans les villages.</p>	<p>Facilité l'accessibilité du transport collectif aux familles et aux jeunes;</p> <p>Améliorer la sécurité routière ;</p> <p>Développer le réseau des pistes cyclables.</p>

## *L'organisation quotidienne*

À la question, « quelle est la plus grande difficulté que vous rencontrez dans votre famille? », 68% (des familles ayant répondu au sondage) ont répondu **LE TEMPS**, suit l'argent et le gardiennage.

« Il n'y a pas d'enfants éduqués sans temps parental. Pas de temps parental sans une véritable conciliation entre vie professionnelle et métier de parent. » Site web de l'Union Nationale des associations Familiales.

Par le passé, le temps de travail régulaient la vie quotidienne et sociale. Tout le monde, ou presque, était au travail en même temps et au même endroit. Les modifications survenues dans l'organisation du travail et le mode de vie urbain, précédées par l'entrée progressive et constante des femmes sur le marché du travail, ont changé ce rapport au temps et ses représentations.

La vie quotidienne d'une famille se partage en plusieurs plages qui marquent les temps de la vie quotidienne qui ont chacune leur importance dans « l'économie familiale »

**Le temps des relations familiales et intergénérationnelles**, marqué par les relations interpersonnelles au sein de la famille;

**Temps du travail rémunéré**, occupé par les fonctions exercées dans le cadre d'un emploi;

**Temps des tâches familiales et domestiques**, nécessaires au bon fonctionnement de la famille;

**Temps de l'éducation scolaire**, consacré aux relations famille/école;

**Temps du loisir et de la culture**, dont l'objet est l'épanouissement personnel des membres de la famille;

**Temps du civisme** consacré à l'engagement social;

**Pour harmoniser et vivre pleinement les temps de la vie quotidienne il devient important que les différents acteurs, touchés par ces divers temps, se concertent pour réaliser les actions et les initiatives en faveur des familles.**

<b>Objectif général proposé</b>	<b>Pistes de solutions proposées</b>
Faciliter par la planification, l'aménagement et la programmation des activités du territoire, l'organisation quotidienne des familles.	Offrir aux parents des ateliers de gestion du temps; Harmoniser les heures d'ouvertures des services publics en fonction des besoins des familles.

## *Les services de garde à l'enfance et les organisations communautaires et familles*

Sur notre territoire nous retrouvons divers types de services de gardes. Trois centres de la petite enfance offrent des places en installation et en milieu familial : 730 places au total.

### *Les Centres de la petite enfance*

Les centres de la petite enfance fournissent des services de garde éducatifs en installation. Ils coordonnent, surveillent et contrôlent également les mêmes services en milieu familial. Les services offerts s'adressent principalement aux enfants de 0 à 4 ans, c'est-à-dire de la naissance jusqu'à ce qu'ils fréquentent la maternelle. Toutefois un centre ou un service de garde en milieu familial peut également recevoir des enfants de la maternelle et du primaire, s'il ne peuvent être reçus dans un service de garde en milieu scolaire .

### *Services de garde en milieu familial*

La garde éducative en milieu familial est un service fourni par une personne dans une résidence privée, moyennant rétribution.

### *Sur le territoire*

Gribouillis à Louiseville : 120 places en installation et 200 en milieu familial ;

Le jardins des enfants à St-Boniface : 29 places en installation et 201 en milieu familial ;

La Petite Sauterelle à St-Étienne-des-Grès : 45 places en installation et 90 en milieu familial.

### *Services de gardes en milieu scolaire*

Les commissions scolaires et les écoles sont responsables de l'organisation et de l'administration des services de garde en milieu scolaire. Les heures d'ouverture couvrent généralement la période qui précède le début des classes le matin, la période du dîner et la période qui suit la fin des classes. Le service est souvent offert durant les journées pédagogiques et la semaine de relâche.

### *Sur le territoire*

Service de garde Yamachiche-Saint-Léon

Service de garde LA SARRASINE à Louiseville

Service de garde AMI-JOIE St-Étienne-des-Grès

École Notre-dame-des-neiges à Charette

École Sainte-Marie St-Boniface

***Garderies***

Les garderies sont des établissements qui fournissent un service de garde dans une installation. Elle sont le plus souvent des entreprises privées à but lucratif avec ou sans subvention.

***Sur le territoire :***

Ne sont pas répertoriées si elles existent.

***Les haltes-garderies et jardins d'enfants***

***La halte-garderie*** est un établissement qui fournit un service de garde dans une installation où on reçoit au moins sept enfants de façon occasionnelle.

***Le jardin d'enfants*** est un établissement qui fournit un service de garde dans une installation où on reçoit de façon régulière et pour des périodes qui n'excèdent pas 4 heures par jour, en groupe stable on offre des activités se déroulant sur une période fixe.

***Sur le territoire :***

Le Jardin Enchanté à St-Boniface offre des Ateliers éducatifs de 3 à 5 ans

***Autres services directs offerts aux familles et aux jeunes***

La Maison de la Famille offre plusieurs activités parents enfants et des activités de supports aux parents.

Quelques municipalités possèdent des Maisons des Jeunes qui accueillent des jeunes de 12 à 18 ans : à Ste-Élie, St-Paulin, St-Alexis-des-Monts, Louiseville, St-Mathieu, et St-Étienne-des-Grès.

<b><i>Principaux enjeux et besoins exprimés :</i></b>	<b><i>Objectifs généraux et pistes de solutions proposées</i></b>
<p>Manque de places en garderie surtout pour les « poupons » ;</p> <p>Peu d'écoles offrent le service de garde après l'école ;</p> <p>Horaire atypique de plusieurs parents : Inadéquation entre les horaires professionnels des parents et les horaires scolaires et ceux des services de gardes.</p>	<p>Favoriser le partenariat entre les intervenants du milieu afin d'offrir aux familles des services de garde qui répondent adéquatement à leurs besoins.</p> <p>Contribuer au maintien des organismes dédiés à la famille;</p> <p>Favoriser la coopération, la concertation et la communication entre les organismes et différents groupes;</p> <p>Consolider ou développer des offres de services familles en dehors des horaires et du calendrier scolaire (été, semaine de relâche, journées pédagogiques etc.);</p> <p>Développer un réseau de gardiennage.</p>



## *Les loisirs, les sports et la culture*

Les activités culturelles et physiques représentent des occasions de rapprocher les familles et de favoriser l'inclusion sociale. Afin de créer un climat de bien-être général, les jeunes comme les moins jeunes ont besoin de se divertir. Les familles choisissent souvent leur ville d'adoption en fonction des loisirs qui y sont offerts, de la variété et de l'accessibilité à ses derniers.

**Malheureusement, au cours de la dernière décennie, on a constaté une dévitalisation généralisée sur le plan de l'organisation du loisir en milieu rural. Ces organisations souvent composées essentiellement de bénévoles ont de la difficulté à répondre à la demande. L'essoufflement et le désengagement des troupes bénévoles s'accroissent dans plusieurs municipalités.**

### *Sur notre territoire :*

La plupart des municipalités de la MRC possèdent leur comité ou service des loisirs ainsi qu'un centre communautaire.

Plusieurs fêtes et festivals et événements spéciaux sont organisés à travers le territoire. Des activités sont organisées à chaque année lors de la journée de la famille dans différentes municipalités.

La MRC de Maskinongé dispose de plusieurs installations au niveau des loisirs et sont réparties partout sur le territoire. La plupart sont gratuites.

Nous retrouvons une bibliothèque dans chacune des municipalités de la MRC.

Plusieurs activités sont faites en collaboration avec les organismes du milieu: Clubs sociaux, organismes communautaires etc.

Quelques municipalités offrent des activités d'été comme des camps de jour pour les 6-12 ans.

De plus, l'organisation physique du territoire peut offrir des aménagements naturels favorables à la pratique d'activités physiques. Ex : ski de fond, raquette, glissade, randonnée pédestre, pêche, etc.

## *Les loisirs, les sports et la culture*

<i>Principaux enjeux et besoins exprimés</i>	<i>Objectifs généraux et Pistes de solutions proposées</i>
<p>Trois facteurs principaux limitent l'accessibilité aux loisirs pour les familles de la MRC soit: <b>le temps et le revenu disponible, et la promotion des activités.</b></p> <p><b>Pour plusieurs municipalités, le choix des activités dépend largement de la présence ou de l'absence d'équipements et d'animateurs.</b></p> <p>Déficit d'activités ados ; Méconnaissance des activités existantes.; Plusieurs activités centralisées à Louiseville, Trois-Rivières ou à Shawinigan; Manque d'activités culturelles, et de formation populaire ; Manque d'activités intergénérationnelles; Pas de piscine publique sur le territoire; Limite de transport pour activités de soir ou de fin de semaine.</p>	<p><i>Offrir et promouvoir une diversité d'activités de sports et de loisirs sécuritaires, adaptés et accessibles qui répondent bien aux besoins de tous les membres de la famille;</i></p> <p>Favoriser la pratique d'activités en famille; Améliorer l'accessibilité et la promotion des activités offertes sur le territoire; Développer des lieux de rassemblements et de loisirs pour les ados ; Organiser des activités intergénérationnelles; Améliorer les services des bibliothèques (horaire et activités); Améliorer et/ou aménager des parcs d'amusements sécuritaires et accessibles à tous les membres des familles; Offrir une carte de membre qui donnerait accès aux activités à travers le territoire.</p>

## *Les adolescents et les relations intergénérationnelles*

### *Les ados*

L'adolescence marque la transition de l'enfance à l'âge adulte, période où de nombreux événements sociaux, économiques, biologiques et démographiques importants tracent la voie de l'âge adulte. Une transition réussie exige des adolescents qu'ils prennent avantage des possibilités qui s'offrent à eux de développer leur capital humain et social par le biais de l'éducation et de la formation en cours d'emploi ainsi que par la participation de la communauté.

Ils seront très bientôt ceux qui dirigeront nos municipalités, soigneront nos malades, élèveront nos petits-enfants et aussi ceux qui habiteront notre MRC ou la quitteront. C'est à nous de faire en sorte que les adolescents aiment vivre ici et considèrent la région comme un endroit où il est agréable de vivre, de travailler et d'élever leurs futurs enfants.

Nous avons à développer dès maintenant chez les adolescents, un sentiment d'appartenance pour la MRC de Maskinongé. Pour ce faire il est primordial de les impliquer, et ***de leur laisser leur place***. Nous devons les inclure en acceptant leur différence afin d'éviter leur exil vers des lieux plus tolérants. Beaucoup de préjugés sont encore omniprésents et freinent bien des initiatives.

### *Les aînés*

Les aînés représentent une grande proportion de la population de notre région. (voir statistiques) et nous croyons que cela représente une très grande richesse. Nous avons collectivement gagné près de 20 ans en longévité au cours du dernier siècle. Ce faisant, plusieurs enfants d'aujourd'hui connaissent non seulement leurs grands-parents, mais leurs arrière-grands-parents. Le terrain est donc propice aux transferts intergénérationnels. Et ces transferts sont importants. La grand-parentalité n'est donc plus directement associée à la vieillesse.

### *Sur le territoire*

Des activités intergénérationnelles ont déjà été organisées par le Centre d'action bénévole et les écoles primaires de la MRC mais ils n'existent plus. Ces activités étaient très diversifiées et touchaient les intérêts des enfants et des aînés.

## *Les adolescents et les relations intergénérationnelles*

<i>Principaux enjeux et besoins exprimés</i>	<i>Principaux objectifs et pistes de solutions suggérées</i>
<p>Préjugés envers les jeunes adolescents et des jeunes envers les aînés;</p> <p>Déficit d'activités et de lieux de rassemblements pour les ados;</p> <p>Préjugés de part et d'autre;</p> <p>Problème de transport pour activités socioculturelles et sportives pour les ados.</p>	<p>Multiplier les occasions d'échange entre les générations;</p> <p>Intégrer les aînés dans tous les lieux et dans toutes les activités;</p> <p>Multiplier les projets de jumelage aînés-enfants et aînés-adolescents;</p> <p>Proposer aux jeunes d'établir un contact en offrant un service à un aîné (ex. : trucs informatiques, rapporter des livres de la biblio, )</p> <p>Faciliter l'aménagement de maisons multi-générationnelles;</p> <p>Développer des <i>lieux</i> de rassemblements et de loisirs pour les ados ;</p> <p>Faciliter l'accessibilité aux activités organisées;</p> <p>Rendre accessible le transport collectif aux ados.</p>

## *L'environnement et l'urbanisme*

### *L'environnement*

Les questions de salubrité (qualité de l'eau potable, raccordement des égouts sanitaires, **entretien des logements**, ramassage des déchets) ont une relation évidente avec le bien-être des familles. Quant aux activités en matière de protection de l'environnement (traitement des eaux usées, recyclage des déchets, élimination des nuisances ou sources de pollution), elles contribuent à protéger ou à restaurer la qualité du milieu ambiant, ce qui favorise aussi la bonne santé de tous les membres de la famille.

### *Sur le territoire*

Gestion des déchets : depuis 1991, la MRC a acquis une compétence en matière de gestion des déchets pour les municipalités de son territoire. La Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Mauricie est responsable de la gestion des **matières résiduelles**, de l'enfouissement des déchets et de la récupération des déchets domestiques dangereux et de la gestion des boues.

Plusieurs municipalités offrent la cueillette des matières recyclables. Et d'ici 3-4 ans toutes les municipalités offriront les bacs à récupération.

<i>Principaux enjeux et besoins exprimés</i>	<i>Objectif général proposé:</i>
<p>Le service de récupération n'est pas présent dans toutes les municipalités; Certains citoyens se plaignent d'avoir à se déplacer pour aller porter leurs déchets recyclables; Manque de sensibilisation et d'information sur l'importance du recyclage; Manque de sensibilisation et d'éducation auprès des jeunes du primaire sur le recyclage; Pollution générée par l'utilisation de pesticides.</p>	<p><i>Favoriser le développement d'un environnement physique de qualité pour les familles.</i></p>

### **L'urbanisme**

Les interventions des municipalités en matière d'urbanisme peuvent avoir des conséquences importantes sur la qualité de vie des familles et sur leur santé. Prévoir et aménager des parcs et des espaces verts, éloigner les sources possibles de pollution des quartiers résidentiels et planifier un réseau de pistes cyclables sont des gestes concrets qui contribuent à améliorer la santé et le bien-être des enfants et des parents.

Divers outils sont mis à la disposition des municipalités pour planifier leurs interventions sur le territoire. : plan d'urbanisme, règlements de zonage, de lotissement et de construction.

<b><i>Principaux enjeux et besoins exprimés</i></b>	<b><i>Objectif général et pistes de solution proposées</i></b>
<p>Manque de lieux intérieurs et extérieur de rencontre à l'échelle du voisinage;</p> <p>Peu de parcs et d'espaces verts sécuritaires pour les enfants.</p>	<p>Favoriser un développement du milieu résidentiel et commercial adapté aux familles;</p> <p>Favoriser le développement de maison Intergénérationnelle;</p> <p>Penser l'aménagement des parcs et lieux publics en fonction des familles.</p>

## *La santé et la sécurité*

**La santé et la sécurité** du milieu de vie est certainement les préoccupations centrales des parents et des personnes âgées.

En matière de prévention, les municipalités peuvent initier des actions concertées en faveur d'un environnement sain et d'un milieu de vie sécuritaire.

Le travail de concertation avec les familles, les organismes du milieu et les services municipaux, notamment ceux de la police et des incendies est essentiel.

### *Sur le territoire les principaux services de santé sont*

L'ensemble du territoire de la MRC de Maskinongé est desservie par divers équipements de santé. Le centre de santé de la MRC de Maskinongé compte trois points de services. En effet, le regroupement de la santé et des services sociaux compte, entre autres, un CLSC, situé dans le Pavillon Comtois, à Louiseville, qui dessert une bonne partie du territoire. On compte également deux points de services du CLSC pour mieux desservir la partie nord du territoire de la MRC. Ceux-ci sont situés à Saint-Paulin et à Saint-Alexis-des-Monts. Au niveau des soins de longue durée, la MRC compte un établissement important. Il s'agit du CHSLD Avelin-Dalcourt, à Louiseville, qui compte 148 places disponibles.

### *Sur le territoire les principaux services en sécurité sont*

Sur la base d'entente avec les municipalités régionales de comtés (MRC), la Sûreté du Québec assure des services de police dans toutes les municipalités du territoire.

Plusieurs programmes sociopréventifs sont offerts à la population.

Ex : sécurité à la maison, prévention dans les commerces, conseils aux aînés etc.

<i>Principaux enjeux et besoins exprimés</i>	<i>Objectif généraux proposés</i>
<p><b>En santé</b>            Manque de médecins;            Territoire de la MRC ne correspond pas à celui du CLSC;            Manque de services santé pour les enfants;</p> <p><b>En sécurité</b>            Non respect des limites de vitesse;            Manque d'éclairage sur certains rangs.</p>	<p>Veiller à ce que les familles évoluent dans un environnement sain et sécuritaire;</p> <p>Faire en sorte que l'ensemble des 17 municipalités soient couvertes par les organismes en santé et services sociaux .</p>

## *La prévention de l'analphabétisme*

Les données statistiques pour la MRC de Maskinongé concernant la scolarité sont inquiétantes. En effet, selon le recensement de 2001 une moyenne de 24,4% de la population de la MRC serait faiblement scolarisée (9 ans de scolarité et moins) comparativement à 18,1% pour le Québec et 20,8% pour la Mauricie. (voir tableau p.10)

Le secteur de l'éducation doit travailler avec les organismes de soutien et de promotion de la famille, les associations de parents et **les municipalités** afin d'accroître le taux de réussite des élèves et de prévenir l'analphabétisme. La formation et l'éducation ne sont pas exclusives à l'école, la vie familiale, associative et communautaire, les institutions culturelles et le monde du travail peuvent fournir une multitude d'occasions et de lieux d'apprentissage.

Tous les enfants ne jouissent pas dans leur milieu familial et socio-économique de conditions favorables à l'apprentissage, ce qui peut déboucher sur l'analphabétisme ou sur des carences en éducation de base.

<i>Objectif général proposé:</i>	<i>Pistes d'actions proposées</i>
Promouvoir, développer et supporter des activités de prévention de l'analphabétisme à travers le territoire.	Sensibiliser les organismes communautaires familles à l'importance d'inclure des activités de prévention de l'analphabétisme; Offrir des subvention aux organismes qui font des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture; Prévoir des plages horaire à la bibliothèque pour les familles; Aménager un espace famille à la bibliothèque; Faire la promotion du livre ex.: accueil aux nouveaux -nés par le don d'un livre); Organiser des activités de loisirs lecture: club littéraire, marathon de lecture etc.)



## *Références et bibliographie*

- « Les parents au quotidien » Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants. Conseil de la Famille et de l'enfance
- « La municipalité : un lieu de qualité pour les familles » Emploi Solidarité sociale et Famille
- Projets de politique familiale des municipalités et MRC suivantes : Sherbrooke; Québec; Gatineau; Lac-Etchemin; MRC de Nicolet-Yamaska; MRC d'Asbestos; MRC de Lotbinière.
- Profil du marché du travail de la MRC de Maskinongé. Emploi Québec Mauricie
- Statistique Canada. Recensement 2001
- Institut de la statistiques du Québec
- Répertoire d'information de la MRC de Maskinongé « Une richesse infinie de trésors naturels »
- Le regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec. Site web
- Carrefour Action Municipale et famille
- Déclaration sur l'importance du temps pour les familles mise de l'avant par Organisation mondiale de la famille, Région nord-américaine et le Carrefour
- Propos de familles 2004
- Portrait du logements social en Mauricie. Consortium Développement social Mauricie.
- Documents de consultation. Ministère Emploi solidarité et famille
- Institut Vanier de la famille. Site web
- MRC Maskinongé : Occupation de l'espace et dynamique populationnelle. Préparé par Réal Boisvert et Catherine Hallé, février 20

# QUESTIONS

Quelle est votre appréciation générale du document?

Y a-t-il selon vous, des oublis majeurs. Quels sont-ils?

Y-a-il des éléments de la politique avec lesquels vous êtes particulièrement en désaccord?

Parmi les cibles d'interventions proposées quelles sont celles que vous jugez les plus pertinentes?

*Comité pour la mise en place de la politique familiale  
municipale de la MRC de Maskinongé*


121 Petite-rivière local 9.1 Luiseville j%V 3H3
Téléphone : 228-1096 Télécopie 228-1096 Messagerie : <a href="mailto:corpo@cdc-maski.qc.ca">corpo@cdc-maski.qc.ca</a>